

Organisation du service des Titulaires de Secteur : mise au point du SE-Unsa sur l'affectation des TS en Isère

Les délégués des personnels du SE-UNSA sont restés déconcertés depuis la réception du [courrier de la DASEN de l'Isère](#).

En réponse :

>>> « Les organisations syndicales » ne sont pas une entité homogène : leur positionnement, leur façon d'interpeller les collègues et les services administratifs diffèrent.

>>> Les organisations syndicales ne sont pas à l'origine de la nouvelle organisation des services des TS. Oui, elles ont demandé depuis plusieurs années à avoir des informations sur les répartitions des services des Titulaires de secteur, parce que les pratiques avaient des logiques différentes selon les circonscriptions. Malgré cela, elles n'ont pas été consultées sur les défaillances du précédent système d'organisation et pour la mise en place d'une nouvelle procédure. Et le SE-Unsa n'a jamais osé imaginer que l'on retire leur expertise aux équipes de circonscriptions et à leur secrétariat.

>>> Le travail effectué par les services RH de la DSDEN a été présenté le 5 juillet lors d'un Groupe de travail d'une durée de plus de 4 heures : il n'est pas acceptable de laisser penser qu'il s'est déroulé sans heurts ni débats !

Non, les délégués des personnels n'ont pas approuvé les répartitions de services des TS : il n'a été procédé à aucune « validation » car ce n'est pas la procédure d'un GT qui est un moment d'échanges et de travail.

Non, la fiche de vœux des TS n'est pas « identique à celle des années précédentes ». Le SE-UNSA a vivement critiqué le minimalisme de ce document et attendu en vain des explications, en particulier la conséquence de cocher ou non « poste plein » (y compris lorsqu'on exerce à temps partiel).

Nous avons ouvertement critiqué les délais de réponses trop courts pour le renvoi des vœux.

Nous avons informé les services des dysfonctionnements de certaines fiches (liens inactifs).

Nous avons demandé que les collègues puissent, par mail, compléter leurs vœux en indiquant précisément leurs souhaits d'écoles, et les Titulaires de Secteur regrettent amèrement ce refus !

Les documents partiels et incomplets, présentant des répartitions de service par circonscription ont été communiqués aux délégués des personnels « au fil des jours et des heures » (en 5 envois, certains complétant et corrigeant les précédents...). Les derniers documents sont arrivés la veille (17h) pour un GT à 9h... Impossible donc de vérifier chaque élément (ne disposant pas de la liste des postes, ni de la quotité de services des collègues, ni de leur fiche de vœu et de la priorité retenue par l'administration...).

L'administration affirme que « l'ensemble des situations de chaque circonscription » a été présenté : c'est faux ! 568 situations exactement étaient répertoriées dans les documents, et 9 modifications ont été acceptées. Le GT a principalement permis de corriger des erreurs (collègues affectés au-delà de leur quotité d'exercice) et des oublis de postes (décharges syndicales par exemple)

Les délégués des personnels ont tenté de comprendre la logique suivie par les services pour les répartitions : 4 listes de postes par circo / des postes « plein sur une seule classe »/ 3 listes d'appariements pour des 100%, 75% et 50%. En face, la liste des TS de la circo, classée par barème brut (AGS + pts enfants + RQTH). Les listes étant croisées. Impossible de comprendre à quel moment intervient le système présumé de priorité...

Le SE-UNSA prévient (par mail) l'administration dès l'arrivée des documents préparatoires, qu'il ne reconnaît pas les fiches de vœux des collègues dans les répartitions de services proposées... Nous n'aurons aucune réponse écrite, simplement l'affirmation du DRH « d'un processus respectueux des vœux et équitable ».

Les délégués des personnels ont fait part de l'insatisfaction et la colère ressentie des TS, lorsqu'ils seraient informés de leurs compléments. Prévoyant de nombreuses demandes de modifications, d'échanges, le SE-UNSA informe les services, lors du GT, d'une probable avalanche de mails et courriers. **Le DRH s'est engagé à ce « qu'elles soient examinées par les services de la DSDEN au même titre que les révisions d'affectation issues du mouvement 2019 »** durant les congés d'été. Le SE-UNSA demandera à disposer de l'ensemble de la liste des collègues ayant fait cette démarche, et la liste des modifications réellement effectuées... Mais la DASEN ne nous fournira ces documents que lors de la CAPD du 17 septembre prochain.

Ce GT devait se tenir le 2 Juillet : à la demande de certains syndicats « indisponibles », mais aussi devant l'impossibilité des services à présenter l'ensemble des affectations des TS, il a été repoussé à plusieurs reprises... il s'est finalement tenu, dans l'urgence, le matin du 5 Juillet, dernier jour de l'année scolaire ! Les délégués des personnels ont fait leur possible pour que les TS puissent tenter de joindre leurs équipes et connaître leurs niveaux de classe avant les congés d'été !

Depuis le GT, le SE-UNSA a été sollicité à maintes reprises par les collègues Titulaires de secteur et les écoles. Les militants et délégués du personnel ont écouté, conseillé les collègues surpris, démoralisés, inquiets. Nous avons participé activement aux démarches intersyndicales, aux audiences sollicitées par des TS et contacté divers IEN... Nous avons informé l'ensemble de la profession sur la problématique particulière des TS. Nous continuons d'être sollicités par les collègues pour des erreurs (modifications d'affectations durant l'été, incohérence entre I-Prof et les infos données en circonscription par téléphone, compléments non souhaités en secteur spécialisé, quotités erronées, oublis de collègues en circonscription, postes non pourvus, TS « remplaçants »...)

Bien sûr, nous continuerons à défendre les situations de nos collègues, en insistant sur la qualité de vie au travail, la diminution de l'empreinte carbone et la qualité du service rendu aux élèves par des équipes revendiquant une possible continuité pédagogique.

Enfin, le SE-UNSA exprime le souhait de voir l'Education Nationale se soucier de la santé de son personnel.